Des aménagements pour la réhabilitation de plans d'eau

© Philippe Léger

Projet multi-partenarial dont le coût global est de 25 700 €, financé à hauteur de 70 % par des fonds publics : le Syndicat de Pays Forêt d'Orléans - Val de Loire, le Conseil Général et Leader ; les 30 % de fonds propres proviennent de l'ACOML et de ses partenaires : le GIC Loire, la Fédération des Chasseurs et l'APPMA de Jargeau auxquels il convient d'ajouter l'AJC 45 non pas en tant que financeur mais en tant que contributeur de main-d'œuvre bénévole pour l'installation des îlots, idem pour la Ligérienne de Granulats et son soutien logistique.

L'idée générale est de développer une méthode et un produit innovants pour améliorer la qualité des plans d'eau (biodiversité, paysage, qualité de l'eau).

Favoriser la nidification des Sternes

Sur le site de la ballastière des Boires de Jargeau, le but est de créer une zone de reproduction et de repos pour les oiseaux d'eau, et plus particulièrement pour les sternes. Deux espèces sont présentes et se reproduisent chez nous : la Sterne naine et la Sterne pierregarin. Ces oiseaux emblématiques de la Loire, souffrant d'un manque de lieux de nidification lié au boisement des îles et îlots de Loire, font l'objet de toutes les attentions de l'ACOML et ses partenaires car ce sont des espèces à haute valeur patrimoniale sur un site classé par l'UNESCO et Natura 2000.

Améliorer la qualité des plans d'eau

Même si la démarche, consistant à travailler sur des espèces non chassables, a pu surprendre en premier lieu les chasseurs mais également les financeurs, elle sera bénéfique en terme d'image, mais aussi sur le plan expérimental. Ainsi ce site pourrait être à terme une référence permettant la valorisation d'un grand nombre de plans d'eau (carrières et autres), à faible valeur environnementale, nombreux dans la région.

Ici, si l'objectif premier est d'aider à la reproduction des sternes, l'objectif secondaire est de créer une zone de quiétude pour l'avifaune et créer une biocénose (ensemble d'êtres vivants en équilibre biologique) aquatique améliorant la valeur piscicole du site comme le prévoit le plan de réhabilitation lié à l'arrêté préfectoral d'extraction.

Des résultats prouvés !

Des aménagements d'îlots recouverts de sable et gravillons, réalisés (LPO, ONCFS...) avec des moyens "lourds" (plate-forme, radeaux en plancher bois et/ou munis de gros flotteurs...) et sur des superficies très limitées (quelques mètres carrés) ont donné des résultats positifs autant dans la région (Belleville-sur-Loire) qu'en Alsace et Champagne-Ardenne.

Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est de pouvoir augmenter facilement la surface d'accueil avec des matériaux légers, facile d'emploi.

Le projet de Jargeau comportera, à terme, 7 îlots de 40 m² environ. Quatre seront recouverts, en partie, de géonates en fibre de coco pré-plantées en végétaux aquatiques. Le reste des îlots est recouvert d'une couche de tout-venant de 3 à 4 cm. En sous-face, sur 3 côtés, les îlots seront entourés de grillage à grosse maille pour servir de protection anti-cormorans aux poissons. Trois côtés seulement, pour que l'installation ne devienne pas un piège pour les castors présents sur le site.

Pédagogie et surveillance

Un suivi d'indicateurs biologiques nécessitant l'embauche d'un stagiaire sera mis en place pour mesurer :

- la fréquentation par les oiseaux (identification et comptage) ;
- la réussite de la reproduction (identification, comptage, oiseaux à l'envol) ;
- le suivi de qualité physico-chimique de l'eau.

Le projet prévoit l'installation d'une borne d'information pour que les visiteurs découvrent, respectent et comprennent le bien-fondé des installations dédiées à l'avifaune.

Le souhait de l'ACOML et de ses partenaires n'est pas d'augmenter la fréquentation du site en y organisant des animations, la Maison de Loire répond déjà à ce type d'attente. Les seules visites prévues concerneront les scolaires des filières « environnement » et les professionnels et propriétaires de plans d'eau. En revanche, notre volonté est de vulgariser la méthode auprès de propriétaires de plans d'eau (collectivités, privés, associations, pêcheurs, chasseurs...) voire à des professionnels spécialisés dans l'aménagement des zones humides. Des plaquettes d'information seront éditées à cet effet.

Les chasseurs, garants de la biodiversité

Vous vous demandez certainement pourquoi l'ACOML (Association des Chasseurs d'Oiseaux Migrateurs du Loiret) s'est investie dans un projet d'aménagement de ballastière pour favoriser la reproduction des sternes, espèce non chassable !

Eh bien, parce qu'avant, au siècle dernier, la chasse c'était naturel et que maintenant, aux yeux de nos détracteurs et ils sont nombreux, ça l'est moins.

Pourtant, me direz-vous, quoi de plus naturel que de chasser, pêcher, jardiner, ramasser des champignons... Nos « amis », les écologistes prétendent que la nature peut se passer de l'homme, preuves et expériences à l'appui ; nous, on pense exactement le contraire, l'homme a façonné la nature depuis la nuit des temps et il doit continuer à le faire, à nous de le prouver.

> "Montrer au grand public que nous sommes garants de la biodiversité."

Sans revenir sur le détail de l'opération décrite ci-dessus, le but de la création d'îlots artificiels est de montrer au grand public que nous sommes garants de la biodiversité. Nos actions sur les espèces chassables profitent indirectement à tout un cortège animal et végétal et cet état de fait n'est pas l'apanage exclusif des chasseurs de migrateurs, les chasseurs de petit gibier sédentaire y participent avec les seaux d'agrainage en plaine, les chasseurs de grands gibiers avec les cultures à gibier et on pourrait citer une multitude d'exemples ainsi. Seulement, les chasseurs sont discrets, trop discrets.

Une vue de la Loire avant de mettre au large les quatre îlots.

Valoriser nos actions envers la nature

Il faut mettre en avant ces actions et leur incidence sur la faune et la flore pour devenir des acteurs incontournables du maintien de la biodiversité, nous sommes les jardiniers de la nature. Un ami a parlé un jour, en Assemblée Générale de l'ACOML, de « chasseur durable », concept plus fort que la « chasse durable ». En effet, chasser, on chassera toujours mais si c'est comme en Hollande où seul le colvert a encore un statut de gibier et où on régule, par tous les moyens avouables ou non, oies et siffleurs pour protéger les semis de céréales, eh bien on va perdre notre âme et des fusils !

> « Les migrateurs seraient-ils l'avenir de la chasse du petit gibier ? »

Les migrateurs, un espoir pour le petit gibier

Notre petit gibier sédentaire ne se porte pas très bien : même si le cru 2010 est encourageant, nous manquons de reproducteurs en perdrix grises, les lièvres seraient à nouveau victimes d'une épizootie, le Faisan s'implante timidement et le Lapin n'a quasiment pas le droit de se développer à cause des dégâts aux cultures que le monde agricole ne peut plus supporter tant les marges sont étriquées, sans parler des sylviculteurs... Alors, une partie des chasseurs, la majorité, se tourne vers le grand gibier qui, lui, se porte bien ; l'autre partie, se tourne vers les migrateurs avec en tête le Pigeon ramier qui devient le gibier numéro un dans les prélèvements, ou vers la Bécasse avec le souci de trouver un territoire (dommage qu'il n'y ait pas meilleure entente entre les chasseurs de grand gibier et les bécassiers pour le partage du territoire), ou encore vers le canard.

Les migrateurs seraient-ils l'avenir de la chasse du petit gibier ?

Je profite de cette tribune pour appeler tous les « fondus » de chasse aux oiseaux migrateurs à venir nous rejoindre pour nous aider dans nos actions de défense et de promotion de cette belle chasse authentique et naturelle. ■

Patrick Bostoen
Administrateur de l'ACOML

Pour plus d'informations ou rejoindre l'association, contacter : Patrick BOSTOEN
Tél. : 06 07 62 63 48

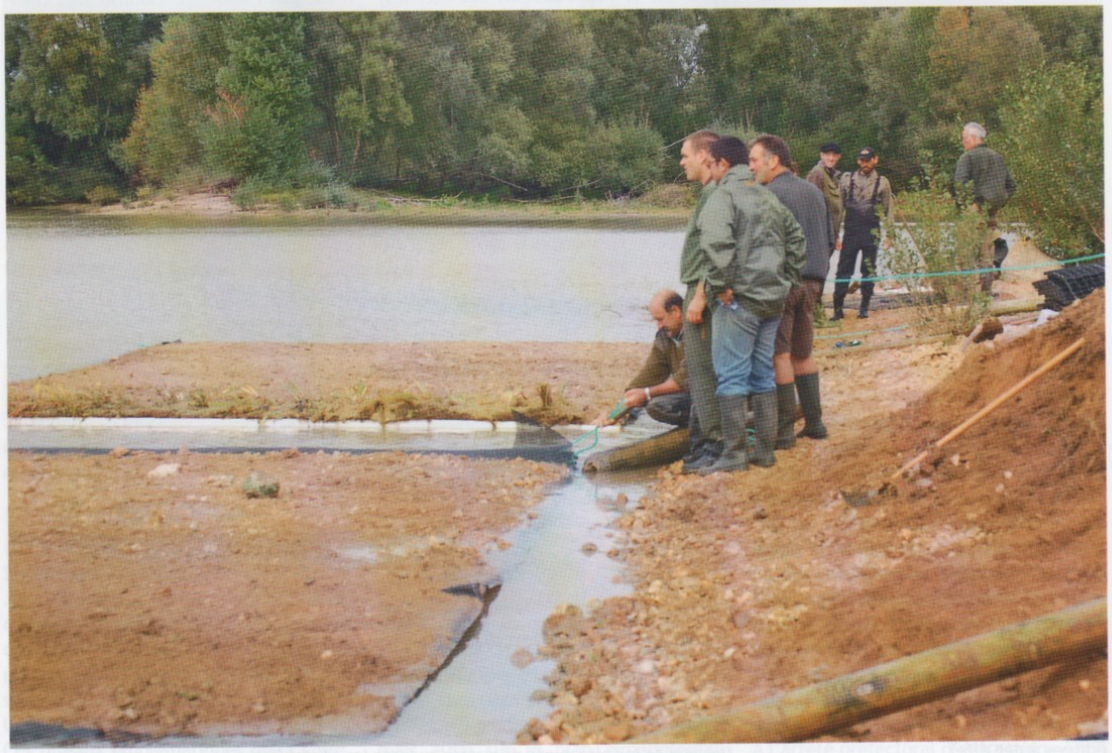

Des îlots, prêts à être disposés au large.